

Forums pour les consommateurs

## Commission médical, quel dépistage?

Par Profil supprimé Posté le 17/03/2023 à 17h52

Bonjour,

Je vais passer en commission médical pour une infraction lié aux stupéfiants au volant, dans mon cas, le cannabis. J'aimerais savoir si je dois leur présenter un dépistage complet à toutes les stupéfiants ou uniquement celle lié à mon infraction ?

Car sur l'ordonnance telechargeable sur le site de la préfecture, aucune précisions est données... et la liste est imposante mine de rien. De ce fait, le coût de l'analyse n'est pas le même non plus.

A l'heure actuel, j'ai passé uniquement le test urinaire pour le cannabis mais ça m'interroge et au vu des délais pour la prise de rendez vous en commission, j'aimerais faire les choses correctement.

En vous remerciant.